



Études d'opportunité et de faisabilité d'un Parc naturel régional sur le territoire de la Bresse Bourguignonne

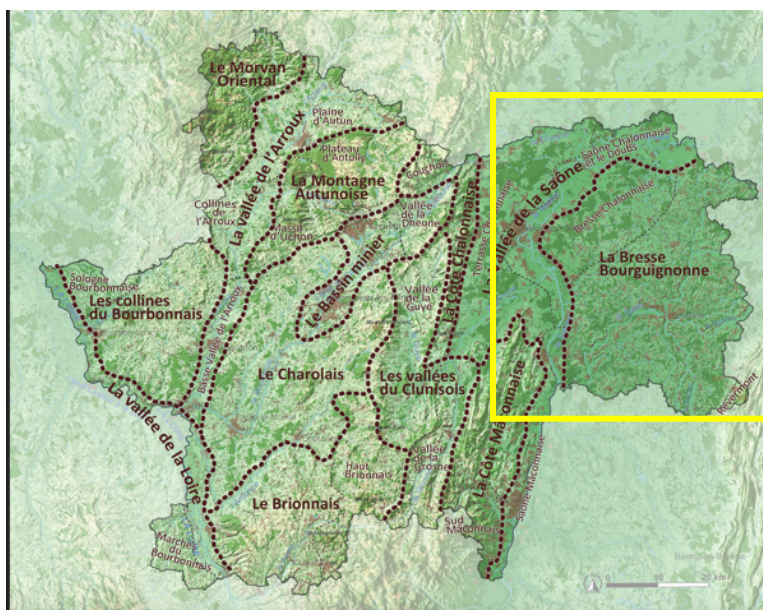
ANNEXE D Expertise Paysagère



L'Atlas des paysages de Saône et Loire dispose d'une cartographie des unités paysagères identifiant les unités paysagères suivantes :

- Bresse bourguignonne, elle-même découpée en 3 sous-unités Bresse chalonnaise, Bresse louhanaise et Revermont ;
- Vallée de la Saône, elle-même découpée en 3 sous-unités Saône chalonnaise et le Doubs (qui concerne le territoire d'étude), Terrasse chalonnaise (au-delà de Chalon-sur-Saône) et Saône maconnaise.

L'Atlas des paysages de Saône et Loire apporte des éléments de compréhension sur les dynamiques paysagères. Dans le cadre de l'étude de faisabilité, il conviendra de les analyser et de les confirmer pour caractériser les menaces et les fragilités auxquels seraient sujet le futur Parc.



Carte des unités paysagères – Atlas des Paysages 71

Côté Ain, les Plaines de Bresse sont découpées en plusieurs unités paysagères, dont la Plaine de la Reyssouze et la Plaine de la Seille, du Sevron et du Solan.

Côté Jura, au nord du territoire de la Bresse bourguignonne, la Bresse Jurassienne est découpée en plusieurs sous-unités paysagères, dont le Val d'Orain et de Cuisance, la Bresse des étangs, la Bresse et le Val de Seille.

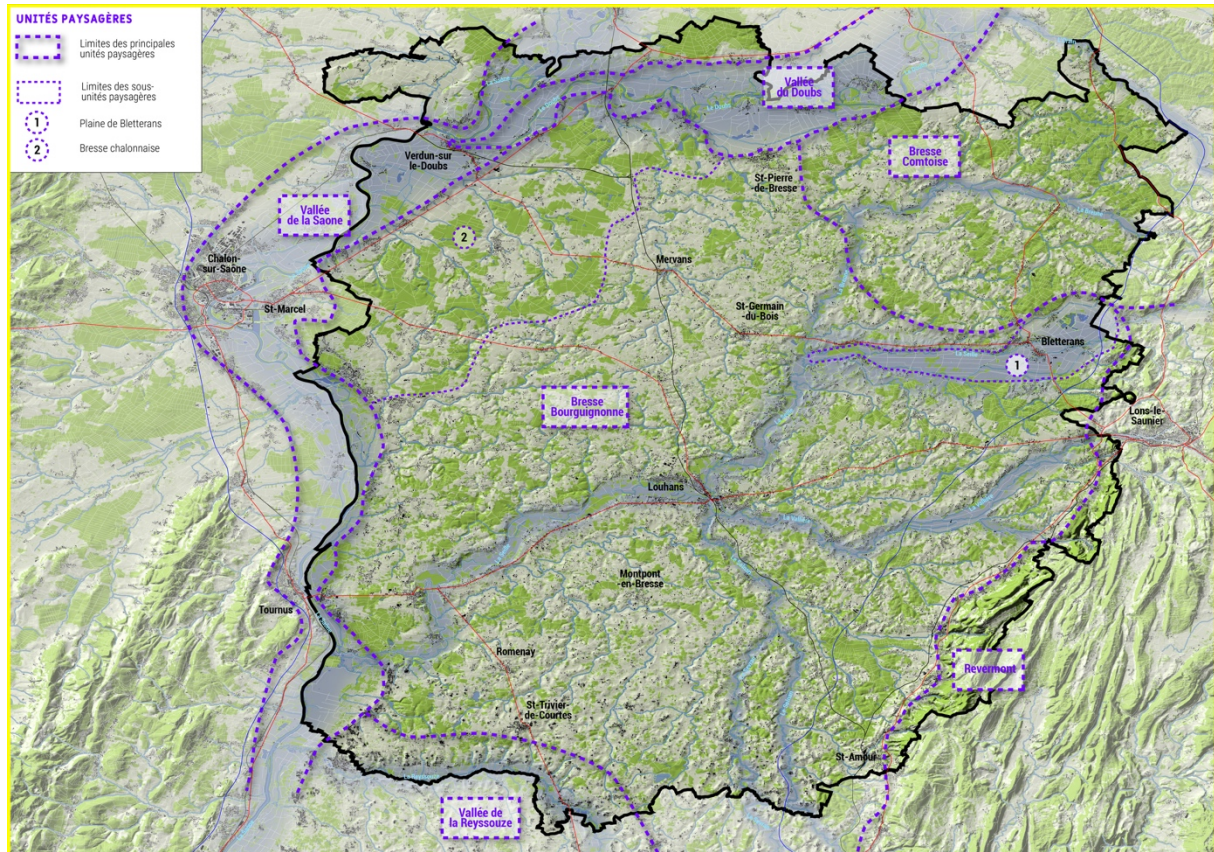
Côté Jura, à l'est du territoire de la Bresse bourguignonne, le Revermont est découpé en plusieurs sous-unités paysagères, dont le Sud Revermont.

À ces études de référence, la présente étude de paysage réalisée dans le cadre de l'étude de faisabilité a aussi interrogé d'autres inventaires paysagers, particulièrement l'ouvrage Paysage de Saône-et-Loire publié par le CAUE71.

Enfin, cette étude tient aussi compte du SCoT de Bresse bourguignonne, qui comporte un volet paysage.

1.1.2 Les caractéristiques des unités paysagères composant le périmètre de l'étude de faisabilité

Les Atlas des Paysages de Saône-et-Loire, de l'Ain et du Jura identifient six unités paysagère principales au sein du périmètre de l'étude de faisabilité.



Carte Unités Paysagères

1.1.2.1 La Bresse bourguignonne

« La Bresse offre des paysages semi-ouverts à l'habitat dispersé et au bocage haut, qui ne présentent que peu de repères, mis à part les horizons lointains du Revermont à l'est et de la côte viticole à l'ouest. » - Atlas des Paysages 71. En somme, la Bresse bourguignonne est une plaine labyrinthique dans laquelle il est difficile de se repérer.

A. Délimitation

Au nord, la vallée du Doubs constitue une limite paysagère assez évidente. En effet, les larges ouvertures paysagères permises par l'open-field qui se développe de part et d'autre de la rivière contrastent avec le caractère plus refermé et intime de la Bresse bourguignonne.

Au sud-est, le plissement du Revermont offre une limite paysagère là aussi évidente. Le Revermont, pris dans sa globalité, constitue une unité paysagère en balcon sur la Bresse bourguignonne.

Au nord-est, la limite est plus complexe et plus diluée. On bascule vers un paysage plus refermé à la faveur d'une topographie plus chahutée et d'une plus grande densité du couvert forestier. Il s'agit de la Bresse comtoise.

À l'ouest, la limite avec la Vallée de la Saône est assez claire. Le front forestier avance sur un léger effet de coteau, ce qui provoque un effet de basculement assez nette entre les ouvertures prononcées côté Saône et les fermetures et l'intimité côté Bresse bourguignonne.

Au sud, il est très difficile de poser une limite paysagère. Si l'Atlas des Paysages 71 ne cherche pas à poser une limite au-delà de la question administrative, il est difficile de trouver une limite reposant sur un critère paysager. En effet, les plaines de Bresse, aux caractéristiques proches, se développe jusque Bourg-en-Bresse. Ceci étant, l'Atlas des paysages de l'Ain évoque une sous-unité paysagère, la Vallée de la Reyssouze, permettant de délimiter le sud de la Bresse bourguignonne.

B. Caractéristiques et structures paysagères

L'atlas des paysages 71 identifie quatre structures paysagères composant les paysage de Bresse bourguignonne, illustrées sur le bloc-diagramme ci-dessous.



Bloc-diagramme des caractéristiques paysagères de la Bresse bourguignonne – Atlas des Paysages 71

- **Une plaine labyrinthique, contrastée et faiblement ondulée**

La Bresse bourguignonne se développe sur une vaste plaine, faiblement ondulée, dont la partie sud de l'unité est plus vallonnée. La présence de boisements et de haies hautes limite les horizons d'où il est difficile de se repérer. Un système de petites routes sillonnant le territoire offre, au grès des conditions locales, des changements de perception.

Cette unité paysagère se caractérise par l'absence d'une ligne de force dominante sur laquelle le regard peut s'appuyer. Bien que représenté en abondance sur la carte IGN, le système hydrographique n'offre pas un cadre de lecture et de structuration des paysages et des perceptions, excepté l'appréhension locale de la Seille dont les coteaux offrent de légers surplombs.

Il s'agit d'un système de micro-paysages rythmant la plaine, oscillations entre des clairières agricoles et des parcelles plus bocagères, d'où se développe des contrastes répétitifs, voire monotones.



Géomorphologie vallonnée de la Bresse bourguignonne, conditionnant les perceptions ¶



Une place de l'arbre, du bocage dans la construction des paysages de Bresse bourguignonne ¶



Plus au sud, une géographie plus vallonnée ¶

- **Un paysage intime, homogène mais diversifié**

Dans ce paysage, se répètent à l'envie les mêmes motifs : bocage, rivière, champ, boisement, clairière, fermes, villages. Si les départementales rectilignes ne permettent pas une appréhension de cette diversité, le réseau de petites routes permet d'aller à sa rencontre. Bien que l'appréhension de ces paysages offre une vision renouvelée, une traversée de la Bresse bourguignonne se caractérise par une forte homogénéité de laquelle peut se développer un sentiment de monotonie.

- **Une eau omniprésente, mais discrète**

L'eau est une caractéristique fondamentale du socle géographique des paysages de Bresse bourguignonne. Bien que les nombreux ruisseaux et cours d'eau composant ce territoire soient marqués par des ripisylves, l'eau reste très discrète et sa découverte se fait, généralement, à l'occasion

d'un franchissement. La faible amplitude des vues rend complexe l'appréhension de ce dense réseau hydrographique.



- **Un territoire largement mais discrètement habité**

Si la ferme bressane aux caractéristiques architecturales affirmées est l'une des singularités principales de ces paysages, l'urbanisation reste peu visible, bien que les hameaux, bourgs et villages soient nombreux. Ainsi, les paysages ne sont pas marqués par des silhouettes villageoises caractéristiques.

C. Des sous-unités paysagères offrant une diversité paysagère

Si la Bresse bourguignonne dispose des caractéristiques et structures paysagères indiquées ci-dessus, l'Atlas des Paysages distingue quelques spécificités au sein de cette unité. Ces spécificités font l'objet de sous-unités paysagères, dont les structures sont évoquées ci-après. La Bresse louhannaise, évoquée sur la carte des unités paysagères de l'Atlas des Paysages 71, se lit en creux : il s'agit de la Bresse bourguignonne extrudée de la Bresse chalonnaise, du Revermont, constituant une unité paysagère à part entière côté Jura et de la plaine de Bletterans.

> La Bresse chalonnaise

« À l'ouest de Chalon, de grands massifs feuillus recouvrent les larges terrasses hydromorphes de sables argileux. » - Atlas des Paysages 71

- Un paysage plus simplement contrasté et binaire

Cette partie de la Bresse bourguignonne diffère du reste de l'unité paysagère du fait d'une géographie de plaine plus étirée et moins vallonnée. Par ailleurs, la présence de forêts plus vastes offre de grandes clairières cultivées. Il s'y développe un paysage de contrastes, plus franc entre ouverture et fermeture. Les ouvertures sont régulières, les lisières forestières proches.

- De plus grands étangs

En annonce de la vallée de la Saône, les étangs sont ici plus grands. Pour autant, comme en Bresse bourguignonne, il reste peu visible.



> La plaine de Bletterans

- Une ouverture paysagère permise par le val de Seille

Après avoir franchi le Revermont et avant de ne s'épancher dans la Bresse bourguignonne, la cours de la Seille trouve ici une plaine alluviale assez évasée où domine les grandes cultures céréalières. Cette plaine offre une autre dimension paysagère aux paysages de Bresse bourguignonne.

- Une forte présence humaine

Le rebord de coteau de la Seille nord est fortement urbanisé. Cette urbanisation contraint les vues sur la plaine de Bletterans.

1.1.2.2 La sous-unité paysagère de la Saône chalonnaise et le Doubs de l'unité de la Vallée de la Saône

Au sein de l'unité paysagère de la Vallée de la Saône, l'Atlas des Paysages 71 identifie plusieurs sous-unités dont la Saône chalonnaise et le Doubs, concernée par le périmètre de l'écomusée de la Bresse bourguignonne.

« Entre Bresse et Côtes viticoles, la Saône ouvre une large vallée à fond plat, à grandes prairies inondables, enserrées entre des digues et bordées de terrasses hautes, cultivées ou boisées, où se sont implantés les villes. » - Atlas des Paysages 71

D. Délimitation

La limite avec l'unité paysagère de la Bresse bourguignonne est assez claire. Le front forestier avance sur un léger effet de coteau, ce qui provoque un effet de basculement assez nette entre les ouvertures prononcées côté Saône et les fermetures et l'intimité côté Bresse bourguignonne.

E. Caractéristiques et structures paysagères

D'après l'Atlas des Paysages, la sous-unité paysagère de la Saône chalonnaise et le Doubs est constituée de deux structures paysagères principales.

- **Un paysage fluvial ample et étiré**

Le paysage suit le rythme influé par la Saône. La rivière s'étend dans une vaste plaine et s'étale dans des méandres. Le paysage plat, composé de prairies ou de grandes cultures, offre des vues larges. S'y développe une impression d'immensité, aux horizons tendus. C'est un paysage d'une grande simplicité. Son organisation est facilement lisible.

Quant à elle, la vallée du Doubs offre une image plus naturelle.

- **Des villages visibles, mais discrets et une ville phare**

Ces grandes ouvertures font que tout est bien visible et particulièrement les villages, situés sur des situations de légers coteaux. La proximité de Chalon-sur-Saône engendre un phénomène de périurbanisation à son approche.



1.1.2.3 La vallée de la Reyssouze

Au sein de l'Atlas des Paysages 01, les plaines de Bresse sont découpées en plusieurs sous-unités, dont la Vallée de la Reyssouze.

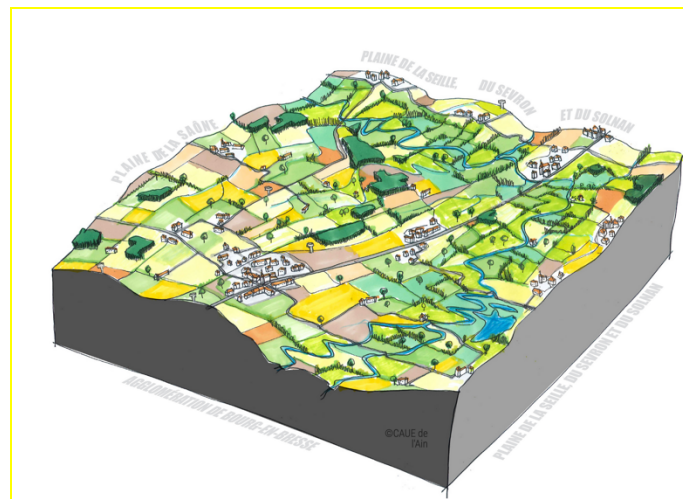
F. Délimitation

Du fait de l'absence d'élément structurant la géographie, il est complexe de définir une limite nette entre la Bresse bourguignonne et la Vallée de la Reyssouze. C'est une zone de transition où se mêle les influences des deux unités paysagères.

G. Caractéristiques et structures paysagères

L'Atlas des paysages 01 identifie les principes caractéristiques paysagères de la vallée de la Reyssouze, que sont :

- Une plaine étendue et ondulée formée par une vallée de la Reyssouze et ses affluents et composée de pâturage et d'élevage
- Une vallée de la Reyssouze, discrète, peu accessible, constituée d'événement en lien avec l'eau (moulins, ponts, gravière transformée en base de loisirs, port de plaisance)
- Une présence de l'agriculture céréalière
- Des horizons ouverts vers le Revermont à l'Est et sur les Monts du Mâconnais à l'Ouest depuis les points hauts



Bloc-diagramme des caractéristiques paysagères de la vallée de la Reyssouze – Atlas des Paysages 01

1.1.2.4 Le Revermont

Le Revermont correspond aux premiers contreforts du massif jurassien. Il existe une forte relation paysagère entre Bresse bourguignonne et Revermont. En effet, le Revermont s'affirme dans les appréhensions de la Bresse bourguignonne de l'est, en offrant un point de repère rectiligne facilement identifiable à son approche depuis la plaine, sous la forme d'une ligne sombre et boisée. Par ailleurs, quand on est situé sur le Revermont, de nombreux panoramas se développent sur la Bresse bourguignonne. Le Revermont offre une situation de balcon permise d'une part par les villages et la RD1083 qui les lient, situés en pied de coteau, et d'autre part par des sommets ouverts dont certains disposent de table de lecture du paysage (Cuiseaux). Bien que différents, Revermont et Bresse bourguignonne sont donc liés ; le Revermont offre une opportunité de compréhension des paysages de la Bresse bourguignonne.

H. Délimitation

La limite entre Bresse bourguignonne et Revermont est assez nette et très facilement lisible dans les paysages. Elle est liée à un événement géographique.

I. Caractéristiques et structures paysagères

L'Atlas des paysages 39 identifie les caractéristiques paysagères suivantes :

- Des villages au sein de reculées
- Des basses pentes occupées par une marquèterie de vignobles
- Une dichotomie nord-sud dans la relation géographique à la Bresse : au sud, une relation abrupte, au nord un glacis plus vallonné

1.1.2.5 La vallée du Doubs

La vallée du Doubs constitue un élément important dans la structuration paysagère. Cela reste un élément peu exploité dans la bibliographie, car traversant deux départements. Pour autant, de part et d'autre de la limite départementale, se développent des paysages aux caractéristiques similaires.

J. Délimitation

La limite avec la Bresse bourguignonne et la Bresse comtoise est constituée par un léger effet de coteau qui distingue la plaine alluviale céréalière du Doubs des plaines hydromorphes des Bresses.

K. Caractéristiques et structures paysagères

Si l'Atlas des paysages 71 n'identifie pas la vallée du Doubs, elle est caractérisée au sein de l'Atlas des Paysages 39 qui identifient :

- Une plaine alluviale peu canalisée avec une dynamique naturelle du cours d'eau peu entravée formant des bras morts et des méandres actifs
- Une plaine alluviale très dégagée et cultivée

1.1.2.6 La Bresse comtoise

L'Atlas des paysages 39 découpe cette unité en plusieurs sous-unités. Pour une simplicité de lecture, nous avons fait notre les caractéristiques paysagères de la sous-unité de la Bresse des étangs, comme base de l'expression des caractéristiques de l'unité de la Bresse comtoise.

A. Délimitation

La Bresse comtoise diffère de la Bresse bourguignonne de sa plus grande fermeture et d'un maillage plus important d'étangs. Si une limite est difficilement appréciable entre les deux unités paysagères (on assiste ici plus à une épaisseur de transition où l'influence des caractéristiques paysagères de la Bresse comtoise et de la Bresse bourguignonne se mêle et s'étire selon un gradient sud-ouest / nord-est), les effets de lisière des forêts des Bois Chaussemourot, des Forêts de Dissey, de la Chaux Event peuvent constituer des limites entre les deux unités.

B. Caractéristiques et structures paysagères

D'après l'atlas des paysages 39 les principales caractéristiques paysagères sont les suivantes :

- Des vues confinées à l'extrême par un maillage forestier important
- Une structure hydromorphologique très hydromorphe et des résurgences d'eau en abondance
- Des étangs nombreux mais peu visibles du fait du maillage forestier
- Des villages inscrits dans une étroite forestière aux caractères bressans s'affirmant en limite ouest

1.1.3 La valeur patrimoniale des paysages de Bresse bourguignonne, fragilités et menaces du périmètre conclusif

Si l'identification des unités paysagères permet une description des paysages, la valeur attachée à ses paysages est une déduction de ce qui fait la spécificité de ces paysages. Cette valeur patrimoniale devra être confirmée lors des études suivantes, ainsi que les pistes de fragilités et de menaces identifiées à partir de la lecture des dynamiques paysagères issues de l'Atlas des Paysages 71.

1.1.3.1 Les patrimoines reconnus au titre de la politique nationale des sites

La politique de reconnaissance des sites liées à l'inscription et au classement ne nous renseigne que difficilement sur la valeur patrimoniale des paysages de Bresse bourguignonne. En effet, ils sont peu nombreux et concernent souvent des éléments isolés (arbres, tour, esplanade). Seuls quelques sites

classés, comme le jardin public de Tournus ou le Grande Rue du Louhans, sont des ensembles urbains et paysagers. Enfin, il s'agit de sites inscrits ou classés anciens, dont les caractéristiques ne sont pas renseignées et qui ne disposent pas d'orientation de gestion.

1.1.3.2 Les éléments singuliers participant à l'identité du territoire

- **Sa grande et vaste homogénéité**

Ce qui frappe le plus en Bresse bourguignonne, c'est la répétition de mêmes motifs paysagers sur une vaste étendue. Relativement à l'écart de processus de métropolisation dont peuvent être souvent affectés les paysages de plaine, c'est presque à saturation que se développe un rythme toujours renouvelé de l'appréhension de la Bresse bourguignonne. Il est si difficile de se repérer dans ce labyrinthe à l'image rurale, que cela en devient un trait caractéristique exceptionnel.

- **Le bocage bressan**

« Le bocage bressan se compose de haies arborées hautes aux essences variées : chêne pédonculé, peuplier, saule argenté, bouleau blanc, érable champêtre, frêne, merisier, noisetier, sorbier, cormier, prunellier, sureau... Le bocage actuel, héritage du XIX^{ème} siècle, est désorganisé, Le maillage n'existe plus, les haies étant de plus en plus isolées. Le bocage bressan vieillit ; il n'est plus utilisé ni pour le bois de chauffage, ni pour le bois d'œuvre et donc n'est plus entretenu. Le bocage bressan reste toutefois un élément identitaire fort du paysage bressan et des campagnes de sensibilisation et de replantations sont engagées pour le maintenir. » - Atlas des paysages 71

À l'image de la citation de l'Atlas des Paysages 71, le bocage bressan est soumis à une pression forte. Il reste toutefois l'une des composantes majeures des spécificités de la Bresse bourguignonne. Ainsi, le SCoT de la Bresse bourguignonne identifie, au sein de son DOO, des prescriptions visant à préserver le réseau bocager, les bosquets et arbres isolés.



- **La volaille de Bresse et le maïs**

« La volaille de Bresse, concentrée autour de Louhans, résulte d'une très ancienne tradition. L'histoire commence peut-être avec les premières mentions connues du maïs en Bresse, dans des inventaires de succession autour de 1600. Il s'appelle encore le "turquis". Ce maïs s'adaptera vite aux sols argileux profonds et aux pluies d'été de la Bresse pour nourrir les volailles, les ruminants, et bien sûr les bressans au point que ces derniers se verront affublés du quolibet de "ventres jaunes".

Dès 1700, la volaille de Bresse est réputée. Les exploitations restent petites, peu rentables et la terre souffre beaucoup d'hydromorphie ; les labours se font en ados pour "égoutter" la terre. Bresse et Mâconnais sont dépendants l'un de l'autre. Les gens de Tournus exportent leur vin et achètent leur nourriture aux Bressans. En 1778, un rapport précise que "Il ne se passe pas un hiver sans que l'un ou l'autre province souffre d'une disette réciproque par le défaut d'un pont".

En 1785, le maïs a changé de nom. Parmentier affirme que "le blé de Turquie est une des productions les plus importantes de Bresse". » - Atlas des paysages 71

Si les poulaillers restent très discrets dans les paysages de Bresse bourguignonne, voire anecdotique, la volaille organise le territoire où s'y développe une culture importante du maïs. L'importance du maïs dans le paysage évoque cette spécificité agricole, fortement représentée dans les différentes représentations artistiques du territoire.

- **La ferme et le hameau, isolés du bocage**

La ferme bressane et son architecture typique est un motif très spécifique aux paysages de Bresse bourguignonne. Bien que souvent isolée dans un système bocager, et donc peu visible, elle constitue un élément à part entière de la valeur patrimoniale de la Bresse bourguignonne.

- **La simplicité de la vallée de la Saône**

En-dehors de la Bresse bourguignonne, se développe la vallée de la Saône, qui dispose de motifs paysager d'une grande simplicité. Si en-dehors des grands axes convergeant vers Chalon-sur-Saône (RD673, RD678 et RD978) où se développent une forte périurbanisation, les contacts avec la rivière sont de grande qualité.

1.1.3.3 *Les dynamiques induisant une simplification des paysages*

Les dynamiques paysagères relevées par l'Atlas des Paysages 71 permettent d'identifier une forme de simplification des paysages de la Bresse bourguignonne. Pour autant, il sera nécessaire de vérifier et de préciser ces dynamiques, notamment territorialement et dans un pas de temps plus restreints, pour déterminer les menaces actuelles qui pèsent sur les paysages :

- Un agrandissement parcellaire et une diminution du maillage bocager au profit de cultures en open-field ;
- Des fonds de vallée plus arborée, c'est-à-dire une fermeture paysagère du réseau hydrographique ;
- Un étalement urbain, principalement le long des routes principales, mais qui se retrouve à l'échelle de presque tous les villages de Bresse bourguignonne qui disposent chacun d'une extension urbaine impactant pour les paysages ;
- Une dégradation des entrées de ville, caractérisée par la présence de publicités ou de zones artisanales ou commerciales de faible qualité, principalement au niveau des villes du territoire (Louhans, Pierre-de-Bresse) ;
- Une forte périurbanisation à l'approche de Chalon-sur-Saône.



1.1.4 Éléments de conclusions pour une cohérence paysagère à partir du périmètre conclusif

Les études d'opportunité et de faisabilité ont fait ressortir plusieurs périmètres. Le périmètre conclusif prend l'ensemble du périmètre de l'unité paysagère de la Bresse bourguignonne. Dans son intégralité, le périmètre proposé est conforme à la définition paysagère des caractéristiques et de la valeur patrimoniale attachée à la Bresse bourguignonne. Ce sont sur ses franges que des éléments de discussion peuvent avoir lieu. Nous analysons ci-après les sources de cohérence et d'incohérence paysagère des franges du périmètre.

1.1.4.1 Les franges est

A. Une cohérence paysagère en piedmont de Revermont

La Bresse bourguignonne est une plaine, marquée par l'absence de points de repères. Découvrir la Bresse bourguignonne, c'est être invité à se perdre dans un système bocager d'où peu de grandes vues ne se dégagent. La limite sud-est, tient et enserme le piedmont du Revermont, qui offre une lecture paysagère totalement différente à celle de la Bresse bourguignonne. Cette limite du périmètre apparaît donc en cohérence avec l'unité paysagère de la Bresse bourguignonne. Le trait pourrait gagner en cohérence en excluant les communes de Cuisseaux, Champagnat et Joudes dont les centralités urbaines historiques entretiennent une relation à l'unité paysagère du Revermont.

B. Une cohérence à étudier avec le basculement vers la Bresse comtoise

Au nord-est de la Bresse bourguignonne, la topographie se chahute et les paysages se ferment à la faveur d'une présence plus importante de la forêt. La Bresse comtoise développe progressivement ses caractéristiques propres. Intégrer cette frange nord-est, c'est, en matière de paysage, compléter le dispositif pour avoir une nouvelle approche des paysages, plus intime, en somme apporter une diversité paysagère à la Bresse bourguignonne.

Pour autant, la limite formée par les communes ne nous apparaît pleinement satisfaisante en matière de paysage. En effet, elle ne repose pas sur un élément géographique particulier. Au même titre que la vallée de la Reyssouze ferme le périmètre au sud, la vallée de la Brenne, ainsi que les domaines forestiers (Bois Chaussemourot, Forêt de Dissey, Forêt de la Chaux d'Event) pourrait offrir une meilleure cohérence au périmètre.

1.1.4.2 Les franges nord

Le périmètre conclusif intègre les vallées du Doubs et la Saône comme un élément de périmètre. La confluence entre les deux rivières, située à Verdun-sur-le-Doubs, a été intégrée. Ces éléments apportent une assise paysagère aux franges nord du périmètre conclusif.

1.1.4.3 Les franges sud

C. La cohérence paysagère liée au bassin versant des cours d'eau

L'Atlas des Paysages de l'Ain, réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du CAUE 01, propose une définition des unités paysagères selon une logique de bassin versant. Ainsi, au sud de la limite départementale Ain / Saône-et-Loire, la Bresse est découpée en plusieurs plaines en suivant les cours d'eau principaux : la plaine de la Saône, la plaine de Seille, du Sevrain et du Solnan, la plaine de la Reyssouze, la plaine de la Veyle et la plaine de Bourg-en-Bresse.

Ce découpage nous permet de justifier d'une potentielle extension « raisonnable » du périmètre côté Ain, prenant en compte la vallée de la Reyssouze. Les investigations de terrain n'ont en effet pas révélé de différences paysagères significatives avec la Bresse bourguignonne.

1.1.4.4 *Les franges ouest*

D. La Saône comme élément paysager remarquable

La vallée de la Saône, entre sa rive gauche et la Bresse bourguignonne, présente un paysage assez remarquable aux ambiances totalement différentes de la Bresse bourguignonne. Il s'agit de pouvoir intégrer l'une des composantes de la valeur patrimoniale inhérente à ces paysages. Les communes à proximité de Chalon-sur-Saône, aux paysages plus périurbains, ne figurent pas dans ce périmètre.